

Brennilis

Bulletin d'informations municipales

N° 9 - août 2018

Publié par la municipalité

Édito

La saison estivale étant déjà bien entamée, c'est avec un certain décalage par rapport à la fréquence habituelle que vous recevrez cette 9^{ème} édition du bulletin d'infos communales.

Les raisons de ce contretemps sont dus essentiellement à une intense activité municipale vécue ces dernières semaines et que nous vous relatons dans les colonnes de ce nouveau numéro. Il s'agit entre autres de l'achèvement des travaux de la salle polyvalente et des nombreux aléas de fin de chantier qu'il a fallu gérer dans l'urgence. Il y aussi la confirmation d'un certain nombre d'informations d'importance arrivées tardivement et que nous voulions vous faire partager.

Ces nouvelles concernent l'imminence de la concrétisation d'autres projets conséquents figurant en bonne place dans la liste des objectifs de la présente mandature.

Parmi ceux-ci, il y a notamment les travaux de restauration intérieure de l'église dont l'essentiel des aides financières sollicitées viennent de nous être attribuées. La finalisation attendue du DCE (dossier de consultation des entreprises) devrait permettre, après réception des résultats de l'appel d'offres, de procéder au lancement de cette nouvelle opération avant fin 2018.

A l'heure où nous mettons sous presse ce nouveau numéro, nombre d'entre vous profiteront encore de leurs congés d'été ; d'autres, qui auront déjà repris le travail devront se satisfaire du souvenir de leurs récentes vacances ensoleillées.

Quoiqu'il en soit, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne fin d'été et, à suivre, une excellente rentrée.

Le maire

Départ à la retraite de Jean Claude



Le vendredi 1^{er} juin, c'est entouré des siens, des élus et de l'ensemble du personnel que notre employé communal, Jean Claude Salaun, a fêté officiellement son départ à la retraite. Tous ont tenu à lui témoigner amitié et reconnaissance pour les 28 années passées, sans faillir, au service de la commune.

C'est empreint d'une émotion palpable que Jean Claude a écouté le maire retracer les grandes lignes d'une carrière qui a débuté à la mairie de Brennilis le 15 janvier 1990.

Au nom du conseil municipal, il lui a manifesté toute sa gratitude pour sa compétence, son efficacité, son professionnalisme mais aussi sa grande disponibilité.

Il a également souligné que cette page qui se tourne emporte avec elle un peu de la mémoire vivante de notre petite collectivité.

Avant de poursuivre cette sympathique cérémonie autour d'un apéritif dinatoire, Jean Claude s'est vu remettre par la municipalité un superbe cadeau de départ sans oublier le traditionnel bouquet offert à son épouse Nelly.

Bonne, longue et heureuse retraite Jean Claude !



Budgets/finances

Vous trouverez, ci-dessous, une présentation sommaire des comptes à la clôture de l'exercice 2017 ainsi que les grandes lignes du budget prévisionnel 2018 adopté, lors de la séance budgétaire du 27/03/2018, en présence du comptable public.

Résultats de clôture de l'exercice 2017

	Section fonctionnement	Section investissement
Budget principal	221.269,08	298.628,17
Budget eau	16.227,36	-60.152,32
Budget assainissement	40.107,72	1.241,90
Budget CCAS	1.578,30	3.300,00

Budgets primitifs (B.P.) 2018

	Section fonctionnement	Section investissement
B.P. principal	691.621,23	890.615,90
B.P. eau	100.214,96	77.252,32
B.P. assainissement	116.158,10	35.400,00
B.P. CCAS	5.773,00	3.300,00

Budget principal

2018 sera l'année d'achèvement d'importants projets communaux (salle polyvalente, effacement des réseaux, travaux VRD à Park-Tost etc...).

En conséquence, c'est l'intégralité de l'excédent 2017, soit 519.897,25 € que le conseil municipal a décidé d'affecter à la section investissement du BP 2018, de manière à pourvoir au financement de ces différents projets.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2018 pour Brennilis :

- TH (taxe d'habitation) : 9 %
- TFB (taxe foncière « bâti ») : 10 %
- TFNB (taxe foncière « non bâti ») : 25,76 %

A titre de comparaison, les différents taux pratiqués dans les 12 autres communes de MAC (Locmaria-Berrien - Huelgoat - Botmeur - Berrien - Brasparts - Scrignac - Plouyé - Loqueffret - La Feuillée - Lopérec - Bolazec - Saint Rivoal) sont présentés ci-dessous :

	Loc	Huel	Bot	Berr	Brasp	Scrig	Plou	Loq	La F	Lop	Bola	St Riv	Brennilis
TH	11,92	14,71	10,23	13,38	15,09	15,39	13,46	11,77	11,75	12,41	10,39	4,57	9,00
TFB	17,81	19,01	10,47	11,93	16,70	19,99	18,05	14,20	15	16,91	16,58	19,04	10,00
TFNB	46,71	45,12	51,70	57,93	39,57	57,45	41,77	32,03	47,53	34,17	61,81	48,38	25,75

Budgets annexes

● Assainissement

Le BP 2018 est équilibré en fonctionnement à 116.158,10 € par un report de l'excédent 2017 mais aussi et surtout grâce à une subvention d'exploitation de 58.050,88 € consentie par le budget principal de la commune.

La situation passablement critique de ce budget incombe pour une large part à la fermeture, en juillet 2017, des salaisons de l'Arrée. En effet, le versement par l'industriel d'une redevance annuelle de fonctionnement STEP (avoisinant les 50.000 €) permettait à la commune de couvrir les remboursements liés aux emprunts contractés en 2010 (prêt de 292.000 € sur 15 ans) et en 2012 (prêt de 69.000 € sur 10 ans).

A noter que l'emprunt de 292.000 € est actuellement en cours de renégociation (décision du conseil municipal en date du 24/05/2018).

Pour le trésorier public, il est hors de question d'équilibrer ce budget par un nouvel emprunt, d'où la nécessité soit de l'abonder par le budget principal, soit d'augmenter de manière substantielle les tarifs actuellement pratiqués en matière d'assainissement collectif. (« *L'assainissement devant financer l'assainissement* »). Grave dilemme et grosse inquiétude si, à l'avenir, de gros travaux venaient à s'imposer sur les équipements.

● Eau

Bien qu'en constante réduction jusqu'en 2017, le déficit de ce budget persiste et semble même devoir repartir à la hausse suite à une baisse conséquente des recettes en terme de vente d'eau, là encore liée au départ des salaisons de l'Arrée (plus gros consommateur de la commune jusqu'en 2017).

Pour pallier cette problématique, la marge de manœuvre demeure relativement étroite et les leviers possibles assez limités.

Le conseil municipal a fait le choix de procéder à une révision raisonnable des tarifs de l'eau pour 2018 et surtout de faire à nouveau appel au budget principal de la commune pour permettre d'équilibrer celui de l'eau.

Ici encore l'inquiétude serait de mise en cas de graves défaillances des équipements et d'un nécessaire recours à de nouveaux emprunts !

Salle polyvalente



Dans le bulletin N° 8 de janvier, nous faisons état de l'ouverture du chantier, fin décembre 2017, en espérant, selon le planning établi, une restitution de l'équipement rénové pour le début de la période estivale 2018.

Mis à part quelques incontournables finitions dont la réalisation a dû être reportée en septembre, l'officialisation de l'achèvement de cette rénovation a eu lieu, lors de la dernière réunion hebdomadaire de chantier du 18/07, exclusivement réservée à la réception des travaux.

Ce même jour, la commission de sécurité d'arrondissement présidée par la secrétaire générale de la sous

-préfecture de Châteaulin, réunie sur site, a émis un avis favorable quant à l'utilisation de la nouvelle structure.

Cependant pour la rendre à nouveau fonctionnelle, il conviendra d'y rapatrier tous les éléments (mobilier, appareils divers, vaisselle, etc...) momentanément stockés sur un autre site.

Quelques chiffres :

➔ 29 : le nombre de réunions de chantier hebdomadaires qui ont donné lieu à autant de comptes-rendus circonstanciés rédigés par l'architecte.

➔ 12 : le nombre de lots attribués pour la réalisation de cet important chantier de rénovation.

Lot N° 1 : désamiantage/démolition	Carhaisienne de Construction (Carhaix) Montant H.T. : 25.782,70 €
Lot N° 2 : terrassements/gros œuvre/aménagements extérieurs	Carhaisienne de Construction (Carhaix) Montant H.T. : 54.846,55 €
Lot N° 3 : charpente bois	Mein-Glaz (Berrien) Montant H.T. : 20.501,80 €
Lot N° 4 : couverture/étanchéité	Mein-Glaz (Berrien) Montant H.T. : 21.531,85 €
Lot N° 5 : menuiserie extérieure aluminium/ serrurerie	Falher Jean Yves (Rostrenen) Montant H.T. : 39.242,25 €
Lot N° 6 : menuiserie intérieure/parquet	Falher Jean Yves (Rostrenen) Montant H.T. : 45.229,82 €
Lot N° 7 : cloisonnement/isolation	Le Gall Noël (Plounévez Quintin) Montant H.T. : 32.688,83 €
Lot N° 8 : revêtements de sols/faïence	Le Teuff Carrelage (Le Cloître Pleyben) Montant H.T. : 19.296,60 €
Lot N° 9 : plafonds suspendus	SAS Guillimin (Quimper) Montant H.T. : 12.438,50 €
Lot N° 10 : peinture /revêtements muraux	Isolation Thermique Bretagne (Brest) Montant H.T. : 12.254,95 €
Lot N° 11 : plomberie/chauffage/ventilation	Aquathis (Briec de l'Odet) Montant H.T. : 48.356,09 €
Lot N° 12 : électricité	SAS Kerveadou (Carhaix) Montant H.T. : 28.212,50 €

Soit un budget global de travaux de : 360.382 € HT

➔ 9 : le nombre d'entreprises attributaires retenues pour l'exécution de ce marché et qui sont effectivement intervenues sur le chantier.

➔ 360.382 € : c'est le montant global HT des travaux proprement dit (hors maîtrise d'œuvre et différentes missions de coordination : CT (contrôle technique), SPS (sécurité protection santé)...), validé par la commission d'appel d'offres, le 7/11/2017, et adopté ce même jour, à l'unanimité, par le conseil municipal.

Précisons que l'estimation initiale de ces travaux a été réévaluée de manière à permettre une amélioration thermique substantielle du bâtiment en terme d'isolation, de menuiseries extérieures et de chauffage. Ces nouvelles dépenses ont été déclarées éligibles au dispositif d'aide CEE - TEPCV - COB (certificat d'économie d'énergie dans les territoires à énergie positive pour la croissance verte).

Outre le fait de disposer à l'avenir d'un équipement hautement performant au plan énergétique, ce dispositif permettra également à notre collectivité de bénéficier de 40.000 € de subventions supplémentaires pour financer les équipements correspondants.

➔ 415.000 € : en matière de rénovation, il est de règle de devoir accepter au fur et à mesure de l'avancement du chantier un certain nombre de plus-values. Brennilis n'y échappe pas !

Le montant des différents avenants consentis avoisinera sans doute les 15.000 € H.T. (y compris la restructuration du réseau d'assainissement de la salle).

Lorsque seront ajoutés à ces avenants le coût de la maîtrise d'œuvre et des différentes missions de coordination et de contrôle, le coût total du projet se situera en définitive aux alentours de 415.000 € H.T.

➔ 333.035 € : ce chiffre correspond au montant des subventions obtenues pour ce projet et qui se décomposent comme suit :

◆ DETR (dotation aux équipements des territoires ruraux) :	69.214 €
◆ DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) :	103.821 €
◆ Contrat de territoire du CD29 (conseil départemental) :	100.000 €
◆ Aide CEE TEPCV via l'ALECOB (agence locale de l'énergie du pays COB) :	40.000 €
◆ Réserve parlementaire :	20.000 €

Soit une réalisation subventionnée à hauteur de 80 %

Quelques semaines de patience seront encore nécessaires pour rendre définitivement opérationnelle cette salle multifonction. C'est alors un outil en tout point conforme à l'ensemble des normes actuellement en vigueur (sécurité/accessibilité/qualité énergétique...) qui sera, de nouveau, à la disposition des usagers.

Une réunion de concertation avec les associations locales est en cours de programmation, dans les jours à venir, afin de leur permettre de découvrir et de se familiariser avec les nouveaux équipements mais aussi de planifier leur utilisation.



Travaux

Réfection de peinture à la cantine

Des problèmes récurrents d'humidité et ce, malgré des travaux d'assainissement déjà réalisés en 2015, sont à l'origine de nouvelles dégradations des peintures dans la buanderie, la réserve et la cuisine. Pour des raisons évidentes d'hygiène, des reprises s'avèrent donc nécessaires dans ces différents locaux.

Sur les deux devis présentés, le conseil municipal a retenu la SARL Borgne Peinture pour effectuer ces travaux sous réserve d'une réalisation avant la rentrée scolaire 2018.

Restauration du monument aux morts de la commune



Le 11 novembre 2018 aura lieu la célébration du centenaire de l'armistice de 1918 marquant la fin de la grande guerre.

A l'occasion de cet évènement, le conseil municipal a décidé de procéder à un toilettage du monument aux morts et notamment d'une redorure des noms qui y figurent dont certains, sous l'effet du temps, sont devenus à peine lisibles.

Parmi les trois prestations proposées, c'est la marbrerie Garandel/Chauvel de Rostrenen qui s'est vue attribuer le marché à condition bien entendu que ces travaux de restauration soient effectués avant le 11 novembre 2018.

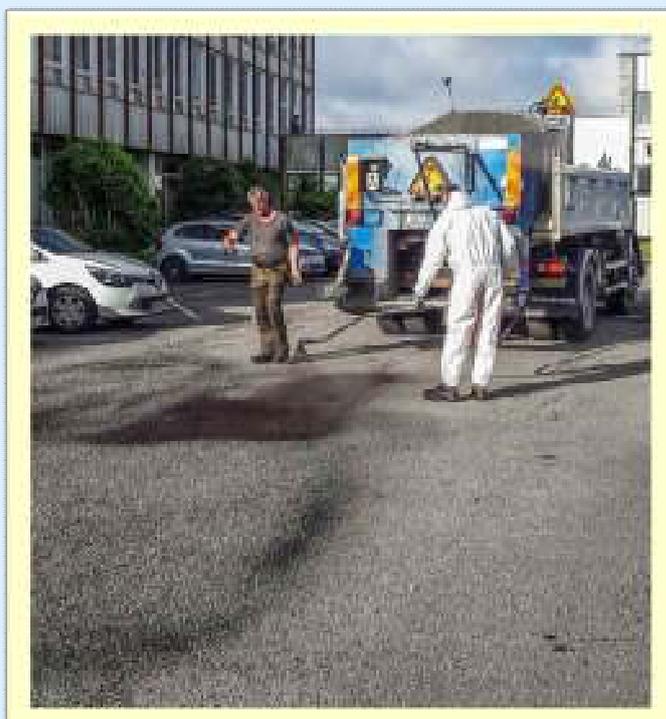
Voirie

Les travaux d'épavage de la voirie communale ont été achevés courant juillet. Notre employé communal qui a réalisé l'essentiel de ces travaux a cependant reçu l'appui, durant quelques jours, du service commun de Mont d'Arrée communauté.

Ce même service commun a également été sollicité, début juin, pour épauler Pascal dans la mise en état du camping et ce, de manière à accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions possibles.

Toujours dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la communauté de communes, les reprises de chaussées au point à temps ont été faites, sur le territoire communal, le 18 juillet.

Voirie et réseaux divers (VRD) Park Tost : si les différents réseaux sont en place au droit des 2 nouveaux pavillons, les travaux de voirie, quant à eux, ont dû être reportés à début septembre pour des raisons de calendrier liées entre autres à des problèmes de livraison d'enrobé.



Effacement des réseaux : réception des ouvrages

Cette réception s'est déroulée, le mardi 10 juillet, en présence des élus, du président du Siece, José Le Guélaff, de son référent technique, François Plassart, de Monsieur Richou, directeur d'Eiffage Morlaix, de Messieurs Guicheteau, Richard et Balay de l'entreprise Le Du, Monsieur Le Floc'h chargé de projet à Enedis.

François Plassart a tout d'abord rappelé les objectifs de ces opérations : fiabilisation des équipements, amélioration sensible de l'esthétique des zones concernées, apport d'une plus-value au bâti des administrés et meilleure qualité de fourniture en énergie...

Il a ensuite dressé un rapide bilan des différentes réalisations réceptionnées ce jour, à savoir :

- Pour le programme 2016 : la rue du château d'eau et la route de Ploénez.
- Pour le programme 2017 : le secteur Hent Coz et la route de Kermorvan.

Quant au programme 2018, la mise en œuvre des travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public route de la Centrale (VC1) est imminente (courant septembre). Le montant total de cette nouvelle tranche est estimé à 86.351 € H.T. pour une part communale nette de 31.334 €, soit un reste à charge de l'ordre de 30 %.



Station d'épuration

Jusqu'en juillet 2017, date du départ des salaisons de l'Arrée, c'est un technicien qualifié, Didier Duquesne, qui assurait la maintenance de notre station d'épuration. Sur demande de la municipalité, cette fonction avait été prorogée jusqu'en décembre 2017, à raison d'une intervention hebdomadaire, puis d'une prestation mensuelle de janvier à avril 2018.

Cette prorogation avait pour objectif de permettre à nos employés communaux d'acquérir les compétences requises en la matière.

Depuis avril, c'est donc en totale autonomie que le bon fonctionnement de la station est assuré en interne par les services techniques de la commune avec des résultats jugés satisfaisants par le SEA (service de l'eau et de l'assainissement du CD29). Cette mission leur a imposé le maniement de l'outil informatique et notamment la maîtrise de plusieurs logiciels d'enregistrement journalier des paramètres et de transmission mensuelle des données.



Vie scolaire

Activités scolaires

L'année scolaire a été marquée par des temps forts partagés entre les classes du RPI ou au sein de chaque école.

- ✦ Les classes de CE2 au CM2 se sont rendues, à Plozevet, visiter une exposition temporaire mise en place pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale.



- ✦ Fin juin, les élèves du CE1 au CM2 ont pu partager ensemble, à la Feuillée, une journée rugby, en partenariat avec le rugby club de Landivisau.

- ✦ Les élèves de maternelle/CP de La Feuillée se sont rendus en visite, à l'Abbaye du Relecq, et ont pu profiter du jardin en découvrant des espèces de fabacées, le tout agrémenté par des contes.

- ✦ La petite classe de Brennilis s'est elle rendue, à Meslan, «chez dame nature», journée appréciée de tous autour des animaux.



- ✦ Les CE1 sont allés découvrir la fabrication du beurre au moulin de Kerouat à Commana.

Autant de sorties qui viennent agrémenter la fin de l'année scolaire, tout en les enrichissant en lien avec leur programme scolaire.

Cette année encore, dans le cadre du cinéma à l'école, les élèves du RPI se sont rendus en salle pour y découvrir la sélection de projections de ce programme.

Piscine, ainsi que les permis piéton, vélo et internet étaient de nouveau au programme au sein du RPI cette année.



Cette fin d'année a été ponctuée par la « fête des Tap », le 6 juillet, à Loqueffret, le dernier jour d'école. Occasion pour partager un moment convivial, autour d'activités qui avaient été proposées aux enfants lors des Tap tout au long de l'année. Ce moment, organisé par Gurvan Guedez (animateur Epal), a été un succès, par l'ambiance et la fréquentation qu'il a généré.

Généralités, modification du rythme scolaire



Une fin d'année scolaire fait place à une nouvelle. Celle-ci va être marquée par un changement d'organisation : une répartition du temps scolaire sur 4 jours, avec l'arrêt des Temps d'activités périscolaires (Tap). Ces derniers avaient été mis en place sur le RPI en septembre 2014.

Un nouveau projet est soumis aux familles : le Clas (contrat local d'accompagnement à la scolarité) qui consiste à proposer aux enfants des actions d'accompagnement à la scolarité et des activités culturelles ou sportives. Ces actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire se passent en complémentarité et

en articulation avec l'école et sont organisées par des animateurs jeunesse, avec l'aide de bénévoles.

A l'issue d'une présentation globale du Clas faite au conseil d'école du 14 juin par Gurvan Guedez, un questionnaire a été distribué aux familles pour en mesurer la pertinence ; plusieurs d'entre elles se sont montrées intéressées par ce nouveau dispositif. Par ailleurs, il était demandé aux 3 communes membres du RPI de se prononcer sur cette proposition courant juillet. Le conseil municipal de Brennilis après avoir pris connaissance des grandes lignes de ce projet s'est déclaré majoritairement (1 abstention) en faveur de sa mise en place à la rentrée 2018 avec observation d'un point d'étape, courant décembre, qui permettra d'en tirer les premiers enseignements et de se prononcer sur la suite à donner.

Portes ouvertes au RPI

Le samedi 21 avril 2018, les 3 écoles du RPI proposaient une matinée portes-ouvertes en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Pour ce qui concerne l'école de Brennilis, les enseignantes Morgane Le Lay et Suzen Riviere ainsi que Michèle Poulicart (Atsem) ont accueilli plusieurs familles en compagnie du maire, de Marie Thérèse Laurent, 2^{ème} adjointe, de Chantal Cloitre 3^{ème} adjointe, de Marie-Noëlle Jaffré et Carole Le Boulanger conseillères municipales.

Les familles qui se sont déplacées ont ainsi pu découvrir les locaux scolaires et obtenir les réponses souhaitées aux questions soulevées.



Sur demande d'Anne Charlotte et de Gaëlle, animatrices TAP, les élèves de CE2 et CM1 scolarisés à Brennilis ont, le 10 avril dernier, pu bénéficier d'une visite guidée du chantier de rénovation de la salle polyvalente

C'est avec une attention particulière, et en présence du maire et d'une adjointe, qu'ils ont écouté les explications de l'architecte relatives aux travaux en cours de réalisation et à l'organisation générale de cet important chantier.

Problématique radon à l'école

▪ Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans certains établissements recevant du public, la collectivité avait mandaté, en octobre 2017, le cabinet agréé ACS de Vannes pour effectuer des mesures au niveau de l'école communale. Pour des raisons de calendrier évoquées par le prestataire, les résultats de ces mesures, réalisées du 8/01/18 au 20/03/18, ne nous ont été communiqués que le 6 juillet 2018.

En ce qui concerne le radon, ces résultats sont jugés insatisfaisants et ont été transmis à la délégation départementale de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Celle-ci préconise la mise en œuvre, dès la rentrée et sous son autorité, d'un plan d'aération du bâtiment, ainsi que le lancement d'investigations complémentaires de niveau 2.

Concernant précisément ces investigations complémentaires, le conseil municipal du 24 juillet a autorisé le maire à signer le devis correspondant pour un montant de 3.180 € TTC.

Par courrier du 25/07/2018, le directeur de la délégation départementale 29 de l'ARS apporte certaines préconisations relatives au protocole temporaire de ventilation qui sera mis en œuvre, notamment concernant les ouvertures de fenêtres. Il précise également qu'un registre de suivi devra être institué avec émargement des personnes procédant à ce protocole. Par ailleurs, il souhaite qu'une information soit réalisée auprès des enseignants, du personnel et des parents d'élèves afin de leur expliquer cette démarche.

▪ A noter, d'autre part, que la collectivité avait été saisie, courant printemps 2018, par l'ALECOB d'une prestation gratuite de surveillance QAI dans les bâtiments communaux. Celle-ci y avait répondu favorablement et la restitution des résultats de cette prestation a été présentée, le 18/07/2018, aux élus. Le rapport correspondant est à disposition en mairie.

L'église : travaux de restauration intérieure

Dans le bulletin municipal N° 5 de juillet 2016, nous évoquions ce projet suite à une récente visite sur site de l'ingénieur du patrimoine représentant la DRAC Bretagne et de l'architecte en chef des monuments historiques (ACMH).

Deux années auront donc été nécessaires pour faire émerger et finaliser cet important dossier qui a été présenté au conseil municipal, le 24 juillet dernier. Ce projet concerne essentiellement les verrières sud et nord, les enduits et badigeons intérieurs, les reprises de sols (nef, chœur et bas-côtés), le lambrissage de la sacristie ; à cela viennent s'ajouter quelques interventions sur la statuaire, ainsi que des travaux complémentaires de maçonnerie/couverture et étanchéité du clocher...

Quelques dates marquantes de l'évolution du projet

◆ **Octobre 2016** : plusieurs visites préalables sur site de la Drac et de l'ACMH ont donné lieu à l'élaboration d'un APS (avant-projet sommaire) des restaurations intérieures de l'église Notre Dame de Brennilis, édifice classé au titre des monuments historiques.

◆ **Début 2017** : constitution par la municipalité des dossiers de demande de subvention état/région/département sur la base de cet APS.

◆ **Mai 2017** : signature d'une première convention attributive de la subvention allouée par le Ministère de la Culture pour une commande du projet et ce, conformément à l'APS élaboré par l'architecte.

◆ **Février 2018** : signature de l'acte d'engagement concernant une proposition de contrat complet de maîtrise d'œuvre par l'ACMH (Cabinet De Ponthaud).

◆ **Mars 2018** : signature d'une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage entre le Ministère de la Culture et la commune de Brennilis. Précisons que cette mission d'assistance de la Drac Bretagne sera exécutée à titre purement gracieux.

◆ **Mai 2018** : dépôt d'une DAT (demande d'autorisation de travaux) auprès de l'ABF 29 (architecte des monuments de France) pour avis.



État actuel du dossier

En accord avec la Drac Bretagne, et pour des raisons d'ordre budgétaire, il a été convenu que la mise en œuvre de ce projet se décompose en 2 tranches : une ferme (programme 2018) et une conditionnelle (programme 2019) d'un montant estimé de 225.000 € H.T. chacune.

Ce phasage des travaux donnera la priorité aux vitraux dans la première tranche.

Lors de sa séance du 24/07/2018, le conseil municipal a pris acte de cette programmation et a autorisé le maire à signer avec la DRAC Bretagne une convention attributive de subvention de 112.000 € pour le programme 2018 (1^{ère} tranche de travaux). Suivra dans la continuité et les mêmes conditions le programme 2019.

Les étapes actuellement en attente concernent la finalisation de l'APD (avant-projet définitif), la constitution du DCE (dossier de consultation des entreprises) et enfin l'appel d'offres.

Financement

La commission permanente du Conseil départemental, réunie le 2 juillet 2018, a attribué à la commune de Brennilis une subvention d'investissement de 106.250 € dédiée, dans le cadre des contrats de territoire 2015-2020, à la restauration des intérieurs de l'église.

Cette subvention cumulée avec celles de la Drac (Etat) nous assure déjà un financement à hauteur de 74 %.

Une 3^{ème} aide attendue du Conseil régional (dossier toujours à l'étude) devrait raisonnablement nous laisser espérer **un subventionnement global pour ce projet avoisinant les 90 %**.

Challenge Saint Michel



Organisée par la fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique avec la collaboration des AAPP-MA de Huelgoat/Brasparts, de la commune de Brennilis et de Mont d'Arrée Communauté, l'édition N° 8 du 26 mai 2018 a réuni 76 compétiteurs venus des 4 départements bretons et de tout le grand ouest. Cette compétition amicale permet aux pêcheurs de se retrouver et de concourir dans une ambiance chaleureuse et dans un cadre sympathique.

Championnat du Finistère d'aviron

Aviron Finistère, Aviron Châteaulinois, la MAC, EDF, la commune de Brennilis, Epal et Eooliz étaient partenaires de l'évènement.

Cette 4^{ème} édition du championnat du Finistère d'aviron qui devait, à l'initiative du comité départemental, se dérouler, le samedi 30 juin, sur le lac Saint-Michel de Brennilis a dû être annulée pour des raisons de sécurité.

En effet, un dispositif prévisionnel de secours (DPS), normalement assuré par la protection civile, a fait faux bond au dernier moment au comité d'organisation. L'arrêté préfectoral autorisant ce championnat stipule qu'un DPS de 4 personnes doit être mis en place. Face à ce constat de carence, le président, Bernard Gineste, dont la responsabilité était complètement engagée, a pris la sage décision d'annuler cette manifestation et de la transformer en grande fête nautique.

Les bateaux étant déjà en grande partie sur place et la logistique assurée, le comité d'organisation a néanmoins souhaité maintenir la fête de l'aviron avec des randonnées sur le lac et un entraînement des équipages. C'est ainsi que des embarcations de tous types, yoles de mer, aviron en solo, à deux, quatre et huit, avec ou sans barreur, ont navigué sur le lac.

Des spectateurs ont pu aussi s'initier à l'aviron en toute sécurité. Les animateurs sportifs d'Epal étaient présents avec leurs bateaux pour accompagner les rameurs. Le public, venu nombreux profiter du spectacle et du plan d'eau, a pu également se restaurer sur place avec des grillades, sandwiches, frites, mais également randonner et découvrir la maison du lac, tout ceci dans une ambiance très conviviale.

Rendez-vous est donné à tous pour l'édition 2019, en espérant cette fois, que toutes les conditions requises soient réunies pour que les compétitions puissent avoir lieu !



Fête des familles



Le dimanche 1^{er} juillet, le CLSH (centre de loisirs) en partenariat avec Monts d'Arrée communauté organisait sa traditionnelle fête des familles.

Outre la visite du centre, de multiples animations étaient au programme : activités nautiques diverses (catamaran, kayak, stand up paddle géant et même initiation à l'aviron par des compétiteurs restés sur site depuis la veille, ...) tir à l'arc, ateliers pour les jeunes etc...

Un spectacle sur échasses présenté par la compagnie « anime tes rêves » a également ravi les visiteurs venus en nombre ; ces derniers ont, par ailleurs, pu se restaurer à partir de gâteaux de fabrication locale et apprécier friandises et autres boissons fraîches.

La présence sur place d'élus du territoire attestait de tout l'intérêt porté à cette manifestation.

Camping municipal



Cette année, Sabine Salaün et Johanna Girot assurent l'accueil ainsi que l'entretien du camping municipal du 15 juin au 31 août. Suite au désistement de certaines recrues, elles ne sont que deux à officier, selon leurs disponibilités, durant la période d'ouverture du camping.

En début d'été, les estivants n'étaient pas très nombreux à fréquenter notre camping alors qu'au mois d'août c'est la quasi-totalité des emplacements qui sont occupés.

Beaucoup de camping-caristes font étape à Nestavel pour une ou deux nuitées, mais aussi des campeurs en caravane ou en tente. Quelques habitués y séjournent, chaque année, une quinzaine de jours.

La beauté, le calme et la tranquillité du site semblent faire l'unanimité et les estivants y pratiquent différentes activités de loisirs (pêche, baignade, planche à voile, etc.).

Vie associative

APE (Association des parents d'élèves)



Le dimanche 27 mai, Les bénévoles de l'APE du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) se sont mobilisés pour organiser la foire aux puces à La Feuillée.

Les nombreux exposants présents ont investi, de bon matin, la place des marronniers et les rues adjacentes. La grande variété et la diversité des stands ont fait le bonheur des visiteurs qui se sont déplacés en masse. A l'heure du déjeuner, ils ont pu apprécier l'excellence du service de restauration proposé par les organisateurs.

Le bilan de cette journée, qui a nécessité un important investissement des parents et des bénévoles, s'est avéré très largement positif. Les bénéfices engrangés permettront aux équipes enseignantes d'envisager diverses animations.



Le samedi 7 juillet, en soirée, l'Ape invitait toutes les personnes ayant œuvré à la réussite de cette manifestation à partager le pot de l'amitié, servi dans l'extension de la salle polyvalente de La Feuillée.

ABCD



L'Association breennilienne culture et détente (ABCD Brennilis) a poursuivi ses cours d'anglais, le mercredi et le jeudi, avec une quinzaine de personnes qui ont continué d'améliorer leur anglais et leurs connaissances en matière de gâteaux et de thé ! Les cours d'anglais prospèrent depuis 4 ans maintenant, et selon la présidente, si tous les participants ne sont pas encore parfaitement bilingues, la bonne humeur est toujours de mise !

Le rallye touristique de 2018 aura lieu, le samedi 22 septembre, et la reconnaissance de l'itinéraire est presque finalisée. Si vous souhaitez inscrire une équipe cette année, ou simplement en savoir plus sur le rallye..., vous pouvez contacter l'association au 02.98.99.63.14 ou envoyez un mail à abcd.brennilis@gmail.com



Scrapbooking

Les cours de scrapbooking reprendront au mois de septembre, à raison d'un samedi par trimestre.

Les organisatrices espèrent vivement de nouvelles inscriptions sachant qu'il faut au minimum 8 adhésions pour que l'animatrice se déplace.

Pour tous renseignements, contacter Marie-Thérèse Laurent au 09.77.02.61.44 ou au 06.80.04.76.08.

Société de chasse « La Brennilisienne »



C'est au Droséra que s'est tenue, le dimanche 1^{er} avril, l'assemblée générale de la société.

Après une minute de silence observée en la mémoire de François Thépault, la trentaine de sociétaires représentés (dont 5 procurations) a pris connaissance du bilan de la saison écoulée et les comptes ont été adoptés à l'unanimité.

La saison à venir était également évoquée et la prochaine assemblée fixée au 2 septembre prochain.

Anciens combattants



La cérémonie commémorative du 19 mars a été exceptionnellement avancée au dimanche 18 mars 2018 sur demande de l'association locale des anciens combattants. Cette cérémonie correspond à la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie du 8 mai, quant à elle, correspondait cette année au 73^{ème} anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945.

Ces deux célébrations ont donné lieu chacune à un rassemblement au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbes et la lecture habituelle des différents textes.

Comme à l'accoutumée, les membres de l'association, les élus, les amis et sympathisants se sont retrouvés ensuite en mairie pour partager le pot de l'amitié servi par la municipalité.





Le club compte actuellement 14 membres actifs.

Le président, Marcel Gérardin, indique que la rentrée est prévue, le vendredi 7 septembre ; à cette occasion, toutes les nouvelles recrues seront les bienvenues, pas seulement les aînés, mais toutes personnes libres de leur temps et souhaitant passer un après-midi avec l'association.

La prochaine manifestation prévue est la finale de pétanque pour le secteur ; elle sera organisée sur la commune par le club de Brennilis, dans la première quinzaine d'octobre, une manière de se familiariser avec la nouvelle salle polyvalente.

Les participations de la saison 2018 :

Malgré un nombre réduit d'adhérents, le président dit sa satisfaction d'avoir vu, pour la première fois, se qualifier des membres du club local pour les deux finales départementales de pétanque et de belote.

Ainsi le 30 mai, se sont retrouvés, à Dinéault, les 200 finalistes du concours départemental de belote parmi lesquels, Marcel Gérardin, qui a obtenu une très honorable 87ème place.

Le 6 juin, à Bannalec, c'est une équipe mixte et inter communale Brennilis/La Feuillée qui a participé au départemental pétanque ; cette triplette constituée de Dominique Salaun, Marcel Gérardin pour Brennilis et Jean Claude Simon pour La Feuillée a pu prendre conscience, à cette occasion, de la pratique de ce sport à un haut niveau par les 128 équipes représentées ! Mais l'essentiel n'était-ce pas de participer ?

Outre le plan sportif, cette journée a été jugée excellente car elle a permis d'échanger avec des clubs de toutes les régions, notamment sur leurs problématiques respectives de fonctionnement.

Les Écuries de Nestavel



Encore une belle saison sportive aux Écuries de Nestavel qui s'est terminée sous le soleil lors de la fête du club le dimanche 24 juin. Un grand bravo aux cavaliers qui ont offert de belles prestations aux spectateurs présents !

Pour la saison à venir, une journée d'inscription est prévue le samedi 8 septembre, de 9 h 30 à 19 h 00 (inscriptions également possibles en cours d'année). Les cours reprendront le mercredi 10 septembre.

Pour plus de renseignements, contactez le 02.98.99.60.12 ou rendez-vous sur le site internet www.ecuriesdenestavel.com.

Nouvelle activité sur Brennilis : CS Nettoyage



Voilà quelques semaines déjà que Sylvain Charbonnier est venu renforcer le tissu économique local en créant sa propre entreprise, spécialisée dans le secteur du nettoyage, et qui s'intitule précisément « CS NETTOYAGE ».

A 46 ans et après de nombreuses années de salariat dans le même type d'activité, il a décidé de franchir le pas en s'installant à son compte.

Si vitrerie et sol constituent les supports classiques de ses missions, il est un autre domaine plus spécifique pratiqué par Sylvain : il s'agit de travaux sur corde concernant divers édifices et bâtiments à forte élévation, tant publics que privés, et ce, sans utilisation systématique d'échafaudage ; un des derniers chantiers en date réalisé par ses soins est l'église de Plouyé (cf. photo).

Pour satisfaire ce type de demande, Sylvain s'est astreint à une formation professionnelle de cordiste avec, à la clef, l'obtention du diplôme correspondant.

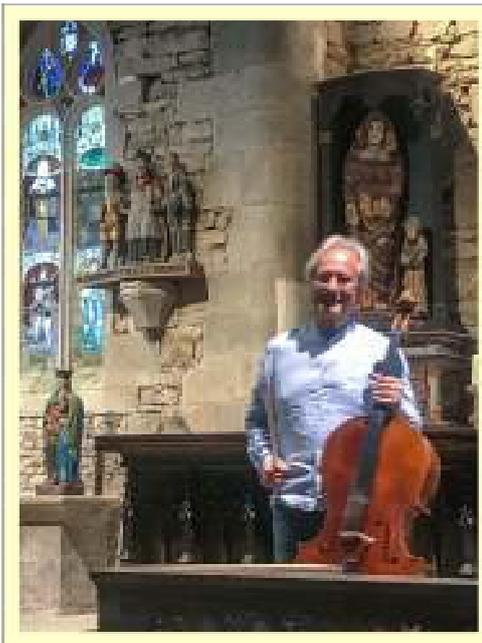
A noter que la technologie utilisée lors de ces opérations est celle de l'aéro-gommage, sorte de sablage doux (4 bars) présentant l'avantage d'assurer une bonne préservation des supports traités.

Marié et père de deux enfants, Sylvain réside avec sa famille au village de Kermorvan où, depuis décembre 2014, son épouse Magali exploite également un salon de coiffure mixte : « Le salon de Magali ».

La municipalité souhaite bon vent à cette récente entreprise qui est joignable au 06.47.50.36.41 ou par mail à cs.nettoyage@orange.fr



Alain Meunier : un virtuose à Brennilis



Le programme « stèles sonores » concocté par l'école des filles de Françoise Livinec proposait, fin juin, plusieurs concerts dans des lieux particulièrement choisis.

C'est dans ce cadre, et en partenariat avec EDF, que le dimanche 30 juin, un des plus grands violoncellistes français, Alain Meunier, devait seul sur une barque, face à la maison du lac, interpréter les suites de Jean Sebastian Bach.

En accord avec la mairie et l'autorité religieuse affectataire, l'église de Brennilis était pressentie comme solution de repli en cas de conditions météo défavorables.

En raison précisément de forts risques d'orage le jour J, c'est bien dans cet édifice classé qu'il a été accueilli par des élus locaux, le directeur du site nucléaire des Monts

d'Arrée et Françoise Livinec (cf photo).

Bien à l'abri de la pluie mais avec en fond sonore le grondement du tonnerre, le virtuose a pu laisser libre cours à son immense talent devant un auditoire fourni et conquis.



CLI des Monts d'Arrée

A l'avenir, une proposition de communiqué sera transmise aux collectivités voisines du site nucléaire en démantèlement à l'issue des réunions plénières de la CLI. Ce communiqué est destiné à informer les populations locales des actions de la commission et ce, via éventuellement les bulletins municipaux. Cette démarche émane de suggestions faites lors de la réunion publique de novembre 2017 à Loqueffret.

Vous trouverez donc, ci-dessous, l'intégralité du communiqué rédigé par le secrétariat qui résume la dernière réunion de la CLI du jeudi 5 juillet 2018.

La Commission locale d'information (CLI) des Monts d'Arrée s'est réunie en réunion plénière, le jeudi 5 juillet, pour la présentation des rapports bilan 2017 de l'exploitant (« environnement » et « sûreté et radioprotection de l'installation nucléaire de Brennilis ») et de l'ASN ainsi qu'un point sur l'avancement des travaux sur le site.

La réunion a débuté par un retour présenté par M. Biéatrix sur le séminaire « radioactivité et santé » organisé par l'ANCCLI et l'IRSN, en mars à Paris, et qui a porté pour l'essentiel sur l'exposition aux faibles doses de radioactivité.

La présentation par l'exploitant des bilans de l'année 2017 (rapport rédigé au titre des articles L125-15 et L125-16 du code de l'environnement - ex article 21 de la loi TSN) et du rapport environnement met en perspective pluriannuelle les résultats et a permis de mettre en avant les éléments suivants :

La dosimétrie collective en 2017 a été de 2,2 H.mSvⁱ répartie sur une population d'environ 80 intervenants (Rappel : 4.9 H.mSv en 2016 sur environ 80 personnes). Aucun intervenant n'a dépassé le seuil légal fixé à 20 mSv, ni dépassé le seuil d'alerte fixé à 14 mSv. En 2017, 1 302 colis de **déchets radioactifs** ont été évacués vers les différents sites de traitement ou de stockage appropriés (Centraço et Andra). **Le suivi de l'environnement** représente plus de 4 000 analyses par an sur environ 40 points de prélèvement répartis sur le site et autour du site jusqu'à 5 kms. Les **rejets gazeux radioactifs** représentent 3.49 % de la limite réglementaire pour le tritium, 0.43 % pour le carbone 14 et moins de 0.7 % pour les autres radionucléides mesurés. Concernant le **suivi de l'eau** sur le site (eaux de nappe, de surface et pluie), l'absence de radioactivité artificielle (cobalt, césium, tritium) est observée en 2017 comme les années précédentes. L'estimation des **doses reçues par la population** attribuables aux rejets 2017 sont plus de 10.000.000 fois inférieures à la limite annuelle d'exposition fixée à 1 mSv par an pour une personne du public exposée à un rayonnement artificiel.

L'exploitant conclut ainsi : « Comme en 2016 et 2015, aucun dépassement de limite réglementaire et l'absence de radioactivité artificielle dans l'environnement (cobalt, césium, tritium...) imputable aux activités de démantèlement montre la maîtrise de l'exploitant sur ces prélèvements, ses rejets et son suivi environnemental. »

Concernant l'actualité du site, l'exploitant a annoncé la progression **du chantier d'assainissement des terres sous la station de traitement des effluents (STE)** à 45 % d'avancement. Ceci constitue la dernière phase du démantèlement partiel qui s'achèvera fin 2018 avec la réalisation des contrôles finaux d'EDF. L'année 2019 sera consacrée aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), aux replis du chantier et au comblement des fouilles. Parallèlement, le dossier **d'arrêt du rabattement de la nappe sous la STE** actuellement en cours d'instruction fera l'objet d'une présentation à la CLI. Ses membres pourront ainsi élaborer leur **avis à transmettre à l'ASN dans le cadre de la consultation publique à venir**. Par ailleurs, le chantier des échangeurs de chaleur dans l'enceinte réacteur sera achevé en novembre 2018 avec la production du rapport de synthèse.

L'exploitant indique qu'il n'y a pas eu d'événement significatif depuis la dernière CLI montrant que les travaux se déroulent avec un niveau de sûreté satisfaisant et un dispositif de radioprotection strictement contrôlé. La dosimétrie collective comptabilise depuis janvier 2018 un niveau de 0,56 mSv pour environ 74 salariés (limite réglementaire annuelle : 20 mSv par salarié), nettement en dessous des seuils. Il rappelle que la sécurité est une priorité absolue.

Il annonce que la **demande de démantèlement complet sera déposée avant le 31 juillet 2018**. Ce dossier est présenté comme robuste sur tous les enjeux (sans risque pour les populations, sans impact sanitaire ni environnemental et qui garantit la sécurité de tous les intervenants) avec une maîtrise dans le temps. EDF a construit une approche prudente et sécurisée avec un démantèlement étape par étape, des techniques et matériels éprouvés et des opérations en série pour éviter les imprévus. EDF prévoit une durée totale des travaux de 17 ans. En préala-

ble, l'instruction du dossier s'étalera sur 3 ans afin d'aboutir à la sortie du décret d'autorisation du démantèlement complet et comportera une phase d'enquête publique.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire a également présenté leur suivi de Brennilis pour l'année 2017. En synthèse, du point de vue de l'ASN, EDF a poursuivi, dans des conditions de sûreté satisfaisantes, les opérations de nettoyage et de remise en état des matériels dans l'enceinte du réacteur, ainsi que la démolition du radier de la STE.

L'ASN a vérifié au cours de ses inspections le respect des engagements pris par l'exploitant. Celui-ci devra poursuivre dans les mêmes conditions les chantiers à venir et anticiper le dépôt des dossiers.

Comme pour chaque CLI, les échanges entre les membres de la CLI et l'exploitant ou l'ASN ont été importants. Le dossier de l'arrêt du rabattement de la nappe fera l'objet d'une attention appuyée dans les mois à venir. La question du coût réel du démantèlement a été posée à nouveau sans succès.

La CLI a aussi commencé à préparer sa prochaine réunion publique qui se tiendra en fin d'année. Le format envisagé confirme la volonté de la CLI d'amener la population à participer et à poser des questions. Rendez-vous en décembre !

Les diaporamas présentés lors de la réunion sont accessibles sur la page : <http://www.finistere.fr/cli-monts-arree> dans la rubrique « actualités ».

ⁱ H.mSv = pour estimer et mesurer l'effet d'un rayonnement sur l'homme, les expositions s'expriment en millisievert (mSv). L'exploitant suit un indicateur qui est la dose collective, somme des doses individuelles reçues par tous les intervenants sur les installations durant une période donnée. Elle s'exprime en Homme.Sievert (H.Sv) ou Homme.millisievert (H.mSv).

ⁱⁱ Également produits naturellement dans l'atmosphère par interaction des rayonnements cosmiques et de la matière, et provenant des retombées des tirs, le tritium (3H) et le carbone 14 (14C) figurent parmi les radionucléides les plus rejetés par l'industrie nucléaire (source IRSN).



Secrétariat général : Conseil départemental du Finistère
Direction de l'Aménagement, de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement (DAAEE)
32 boulevard Duplex - 29 196 QUIMPER Cedex
Tél : 02.98.76.21.60 - Fax : 02.98.76.24.60 - cli-monts-arree@finistere.fr
<http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>

Déploiement de la fibre optique

Mi-juillet 2018, la mairie a été destinataire d'une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux) concernant la pose de chambres relatives au déploiement de la fibre et du génie civil qu'il impose.

Les secteurs retenus par le prestataire sont : le rond-point de Bellevue, sud Kergaradec en limite de Loqueffret, la VC2 en départ de Bellevue jusqu'au droit de Kermorvan, VC2 à hauteur de Ploénez, VC2 à hauteur du Carrefour en direction de Cosforn/Roch'ar had, route de Kerolland, Kervéguénet, Carrefour Kerveur/Kerhornou/Keriu.

La date de début du chantier est fixée au 21/08/2018.

Une D.T. (déclaration de travaux) référencée par secteur a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise du projet.

Journées du patrimoine

La 35^{ème} édition des journées européennes du patrimoine se déroulera les 15 et 16 septembre 2018.

Le thème choisi, cette année, par le ministère de la culture et de la communication est « l'année européenne du patrimoine culturel et l'art du partage ».

Pour ce qui concerne l'église de Brennilis c'est une nouvelle fois Marie Thérèse Klaus qui en assurera la visite guidée sur ces deux journées.

Quelques dates à retenir

- ▶ **Dimanche 2 septembre 2018** : assemblée générale société de chasse communale « la Brennilisienne ».
- ▶ **Dimanche 9 septembre 2018** : repas des propriétaires terriens, société de chasse « la Brennilisienne », à la salle polyvalente.
- ▶ **Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018** : journées européennes du patrimoine.
- ▶ **Samedi 22 septembre 2018** : rallye touristique organisé par ABCD.
- ▶ **Dimanche 7 octobre 2018** : repas des anciens servi à midi au restaurant du Youdig.

Subventions accordées aux associations locales

- ◇ **ABCD** : pas de demande
- ◇ **ADMR de Scignac** : 700 €
- ◇ **Amis du Youdig** : pas de demande
- ◇ **Anciens combattants** : 300 €
- ◇ **Arrée Country** : 300 €
- ◇ **Arrée d'Urgence** : pas de demande
- ◇ **Association des parents d'élèves** : 200 €
- ◇ **Club du 3ème âge** : pas de demande
- ◇ **Comité des Fêtes** : pas de demande
- ◇ **Ré an Aré** : pas de demande.
- ◇ **Société de chasse** : 300 €

État civil

Mariage :

- ♦ **24 février 2018** : Herman, Romain, Jean Claude **Maison** et Gwendoline **Boennec**, Kerflaconnier

Décès :

- ♦ **16 mai 2018** : Laurent **Vaney**, 5 rue de l'église
- ♦ **2 juin 2018** : Christiane, Perrine **Toux** épouse **Derrien**, Kerhornou
- ♦ **14 juin 2018** : Danielle, Laure **Bouyer** veuve **Pierre**, 8 cité Ker-ellez.

Quelques infos utiles

Mairie

☎ : 02.98.99.61.07
Fax : 02.98.99.67.67
Mél : mairie.brennilis@orange.fr

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
A partir d'un téléphone portable, n° d'urgence le 112

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 3237

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc – Locmaria-Berrien
☎ : 02.98.99.82.49
Nouveaux horaires :
Lundi : de 9 h 15 à 12 h / **Fermée l'après-midi**
Mardi : **Fermée toute la journée**
Du mercredi au samedi : 9 h 15 - 12 h / 14 h - 17 h 45

